

● André Levasseur 

À: ● declarationdeprojet.nielles@saint-malo.fr

Madame, Monsieur,

A la lecture de l'avis E1121 émis sur cette enquête publique, j'ai fait un rêve "i have a dream"... grand Martin Luther King !

Et si tous les malouins proposaient ces 200€ que leur coûtera le projet privé de Thalasso afin que la ville mette le terrain à disposition des bailleurs sociaux pour réaliser une résidence seniors et des petites villas avec un parc ouvert à tous ?

Comme nos élus sortiraient grandis en portant un tel projet pour les classes modestes qui ne peuvent s'offrir ni Thalasso, ni massage sur mesure, ni soins du visage, ni restaurant gastronomique et cocktails !

Avec un tel projet pour les séniors les malouins seront surs de la création d'emplois puisque les entreprises locales seront sollicitées pour les constructions.

On ne détruira pas la falaise

On respectera l'éco système actuel

On n'excavera pas 65000 m3 de déblais

Pas besoin de parkings en grand nombre , les pensionnaires résidents n'ont pas de voiture

Que de bienfaits pour l'environnement et aussi pour des cheveux blancs issus des classes laborieuses, enfin reconnus pour tous les efforts d'une vie et non pas comme des cervelles vides et égoïstes.

Madame, monsieur, espérons que ce projet privé ne soit qu'un mauvais rêve.

Afin qu'il ne s'accomplisse pas j'émet un **avis défavorable** à cette modification de PLU et aussi, s'ils me le permettent, pour tous les cheveux blancs avant qu'ils ne puissent plus avoir le droit de respirer .

A. LEVASSEUR